



GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 44/21

Objet

Groupement de commandes
– Vidéoprotection
intercommunale

Secrétaire de séance

Jean-Luc BONIN

Rapporteur :

Jean-Michel DAUBIGNEY

Conseil Communautaire
08 avril 2021
Dole – 18h30

DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 73
Nombre de procurations : 8
Nombre de votants : 81
Date de la convocation : 1^{er} avril 2021
Date de publication : 16 avril 2021

Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) :

D. Bernardin, P. Blanchet, J.L Bonin, A. Borneck, C. Bourgeois-République, S. Calinon, S. Champanhet, J.P Chapin, G. Chauchefoin, C. Chautard, B. Chevaux, J.L Croiserat, J.P Cuinet, J.M Daubigney, F. David, I. Delaine, C. Demortier, A. Diebolt, A. Douzenel, G. Fernoux-Coutenet, J.P Fichère, J.B Gagnoux, T. Gauthray-Guyenet, D. Germond, D. Gindre, G. Ginet, I. Girod, N. Gomet, J. Gruet, O. Gruet, B. Guerrin, H. Guibelin, M.R Guibelin, M. Henry, M. Hoffmann, P. Jacquot suppléé par S. Kedziora, G. Jeannerod, N. Jeannet, C. Labourot, O. Lacroix, J. Lagnien, J.P Lefèvre, J.L Legrand, J. Lepetz, I. Mangin, S. Marchand, C. Mathez, A. Mathiot, M. Mbitel, O. Meugin, D. Michaud, C. Millier, M. Mirat, C. Monneret, C. Nonnotte-Bouton, E. Pauvret, J. Péchinot, A. Pernoux, H. Prat, L. Rabbe, J.M Rebillard, C. Riotte, J.C Robert, J.Y Roy, T. Ryat, E. Saget suppléé par Y. Besson, P. Sancey, J.M Sermier, G. Soldavini, J. Stolz, D. Troncin, P. Verne, J. Zasempa.

Délégués absents ayant donné procuration :

P. Antoine à J. Gruet, M. Berthaud à S. Champanhet, A. Callegher à J.M Daubigney, F. Dray à N. Jeannet, A. Hamdaoui à D. Bernardin, P. Jaboviste à J. Péchinot, L. Jarrot-Mermet à H. Prat, F. Rigaud à C. Monneret.

Délégués absents non suppléés et non représentés :

C. Jeanneaux, J. Pannaux, P. Viverge.

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole a récemment proposé à ses communes membres de participer à un groupement de commandes concernant l'installation de caméras de vidéoprotection.

Cette demande avait pour but de répondre à un certain nombre de besoins exprimés par les élus de plusieurs communes et a pour objectifs :

- De répondre aux besoins en uniformisant la réponse à l'échelle du territoire,
- De délivrer des conseils utiles aux communes et une expertise dans le domaine de la vidéoprotection,
- D'obtenir des conditions d'achat intéressantes en globalisant la commande,
- D'homogénéiser les équipements communaux en vue d'un rapprochement éventuel dans les années futures,
- D'accompagner les communes candidates dans toutes les étapes de réalisation du dossier. Ainsi, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole prend à sa charge tous les frais d'assistance à maîtrise d'ouvrage (avant-projet, budget prévisionnel, rédaction du marché, sélection de l'opérateur et suivi des travaux). Elle accompagne également les communes sur la constitution des dossiers de subvention et pour toutes les démarches administratives à réaliser notamment auprès des services de l'Etat,
- D'accompagner les élus et/ou les agents dans la gestion des systèmes vidéo après leur mise en service,
- D'envisager un contrat de maintenance global pour réduire les coûts relatifs à l'entretien des systèmes vidéo.

Chaque commune supporte le montant de l'investissement la concernant (coût des caméras et du système d'exploitation). La mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage est quant à elle prise en charge dans sa totalité par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole.

Liste des collectivités qui participeront au marché global :

Abergement-la-Ronce, Baverans, Champdivers, Champvans, Choisey, Crissey, Dole, Foucherans, Grand Dole, Rochefort-sur-Nenon, Tavaux, Vilette les Dole et la société Sédia (aménagement de la zone Innovia).

Des fonds d'Etat sont mobilisables pour aider au financement de l'ensemble de ces travaux. Plusieurs subventions vont être sollicitées, notamment le FIPDR (fonds interministériels de prévention de la délinquance), la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) et la DSIL (dotation de soutien à l'investissement public local).

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole participe également à ce marché global pour sécuriser certains bâtiments, équipements sportifs et zones d'activité économique dont elle a la responsabilité. Sont ainsi concernés les sites suivants :

- Centre d'Activités Nouvelles (CAN)
- Stade Paul Martin (Tavaux)
- ZAE de Rochefort sur Nenon
- ZAE du Tumulus de Dole

▪ **Dépenses de fonctionnement (Mission d'AMO) : 33 000€**

Plan de financement prévisionnel :

RECETTES	MONTANT (en € HT)	PARTICIPATION (en %)
FIPD	13 300 €	40 %
Autofinancement	19 700 €	60 %
Total recettes	33 000 €	100 %

▪ **Dépenses d'investissement (Installation de caméras) : 128 970 €**

Plan de financement prévisionnel :

RECETTES	MONTANT (en € HT)	PARTICIPATION (en %)
FIPD	51 588 €	40 %
DETR	51 588 €	40 %
Autofinancement	25 794 €	20 %
Total recettes	128 970 €	100 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, par 77 votes pour et 4 abstentions :

- **VALIDE** le plan de financement prévisionnel présenté,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'ensemble des documents y afférents,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à solliciter tous les financeurs potentiels du projet,
- **S'ENGAGE** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions sollicitées.

Fait à Dole,
Le 08 avril 2021,
Le Président, Jean-Pascal FICHÈRE,

- Une copie de la présente délibération sera transmise à :
- Direction Pilotage et Coordination
 - Pôle Moyens Ressources / Direction des Finances
 - Pôle Prévention et tranquillité publique
 - Trésorerie Municipale du Grand Dole

